

LE MONDE

Emmanuel Macron veut réformer la Constitution pour y intégrer la préservation de l'environnement

Devant les membres de la convention citoyenne pour le climat, lundi, le chef de l'Etat a défendu son bilan et assuré de sa volonté de rehausser les ambitions écologiques de la France en s'appuyant sur leurs travaux.

Par [Audrey Garric](#) et [Rémi Barroux](#)

Article réservé aux abonnés

Emmanuel Macron lors de la convention citoyenne sur le climat à Paris, le 14 décembre.
POOL / REUTERS

Emmanuel Macron a été applaudi à trois reprises lors de sa rencontre avec les membres de la convention citoyenne pour le climat, lundi 14 décembre, au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Quand il est arrivé à 17 heures, par courtoisie républicaine, puis quand trois heures plus tard, il a tranché en faveur de la proposition de mettre en place des chèques alimentaires pour aider les moins favorisés à se tourner vers une alimentation durable et, enfin, avec entrain, par les 70 conventionnels présents (55 autres étaient en visioconférence), quand il a annoncé sa volonté de soumettre à référendum l'intégration de la préservation de l'environnement et de la biodiversité dans l'[article 1 de la Constitution](#).

C'était l'une des 149 propositions de la convention parmi les plus emblématiques, qui proposait d'ajouter à la Constitution que « *la République garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et lutte contre le dérèglement climatique* ». [Le président s'était déjà dit favorable à une telle modification constitutionnelle](#) quand il avait reçu les 150 « citoyens » à l'Élysée le 29 juin, et avait déjà annoncé être « *prêt à recourir au référendum* ».

Un projet de loi constitutionnelle, d'un seul article, sera transmis au conseil des ministres fin janvier, en même temps que la loi convention citoyenne. S'il est voté par l'Assemblée nationale et le Sénat en termes identiques, « *alors ce jour-là, [cette réforme constitutionnelle] sera soumise à référendum* », a assuré le chef de l'Etat. Dans ce cas, il s'agirait d'une première en matière d'environnement sous la V^e République. Toutefois, la réforme est loin d'être acquise : cette modification de l'article 1^{er} a déjà été proposée à deux reprises par le gouvernement à l'occasion [de projets de loi dont l'examen n'a jamais été achevé](#) et le Sénat n'a pas caché y être opposé.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Climat de discordance entre la convention citoyenne et Emmanuel Macron](#)

« **Aller plus loin** »

Cette annonce fut le point d'orgue d'une rencontre qui a duré quatre heures. « *C'est une annonce très forte et quand elle aboutira, elle changera profondément notre droit, c'est un acquis que l'on ne nous enlèvera pas* », a estimé la ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, présente au CESE avec six autres membres du gouvernement aux côtés du président de la République. Quant à Grégoire Fraty, l'un des administrateurs de l'association Les 150 et animateur du groupe « Constitution » de la convention, il ne cachait pas sa satisfaction. « *Nous n'avons pas eu beaucoup d'annonces ce soir, et on s'y attendait, mais si l'on arrive à montrer avec le référendum que les Français sont très ambitieux sur l'environnement, alors les politiques seront obligés de suivre* », déclarait-il.

Lire aussi [Barbara Pompili dévoile des premiers arbitrages du projet de loi issu de la convention citoyenne pour le climat](#)

D'autres membres de la convention étaient plus mesurés, tel Matthias Martin-Chave, un développeur lyonnais de 32 ans. « *Le référendum, ce n'est qu'une de nos 149 propositions. Cela n'efface pas le reste, à savoir le manque d'ambition par rapport à nos mesures, alors qu'il aurait justement fallu aller plus loin, pour s'aligner avec le nouvel objectif européen* » de diminution des gaz à effet de serre. Emmanuel Macron, à plusieurs reprises lors de la séance, a aussi estimé qu'il fallait en effet « *aller plus loin que les objectifs* » initiaux.

En effet, le projet de réforme constitutionnelle, pour important qu'il soit, reste périphérique à l'ambition de la convention, et à sa mission, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. « *La modification de l'article 1 de la Constitution est une bonne proposition de la convention, mais, même si elle aboutit, elle ne permettra pas de rénover les logements, de transformer l'industrie automobile, d'engager la mutation de l'agriculture, bref de réaliser la transition bas carbone* », analyse ainsi Anne Bringault, coordinatrice des opérations au Réseau Action Climat.

Sur l'ensemble des propositions qui ont été passées en revue, à raison de cinq séances de trente minutes chacune selon le découpage des ateliers de la convention (se déplacer, se loger, consommer, produire et travailler, se nourrir), les échanges ont été courtois, mais peu conclusifs. Et si Emmanuel Macron a pris soin de débiter la plupart de ses réponses par un « *vous avez raison* », il semble avoir peu bougé les lignes d'un projet de loi que les membres de la convention estiment raboté.

« Il faut raison garder »

Le chef de l'Etat a demandé « *plus d'ambition* » sur la formation et l'éducation sur les questions écologiques – « *je pense qu'on doit changer les programmes* » –, annoncé « *des points additionnels sur la stratégie ultramarine* », acquiescé à la demande d'intégrer l'environnement au programme national nutrition santé, ou encore réaffirmé avec force son intention de ne pas signer le traité de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur.

L'échange entre le président et les conventionnels a souvent tourné à une bataille de chiffres et donné l'occasion à M. Macron de défendre son bilan. Sur l'artificialisation des sols, il a ainsi rappelé que c'était lui qui avait décidé l'arrêt du projet de nouvel aéroport nantais à Notre-Dame-des-Landes ou celui d'Europacity, le méga-centre de loisirs et commercial au nord de Paris.

Le chef de l'Etat s'est énervé quand les conventionnels lui ont reproché de ne pas aller assez loin sur la rénovation thermique et de ne pas reprendre leur proposition de porter à 22 milliards d'euros l'enveloppe annuelle pour la rénovation des bâtiments. Pour l'heure, l'objectif est de 4,5 milliards d'euros, correspondant à l'addition des crédits de « MaPrimeRénov » (France relance) et l'évaluation des certificats d'économies d'énergie. « 4,5 milliards d'euros ce n'est pas rien, c'est de l'argent public, il faut raison garder », a tancé le chef de l'Etat, qui a repris l'idée d'un guichet unique avancée par la convention.

Sur d'autres sujets sensibles comme le moratoire sur la 5G ou encore l'interdiction de la publicité pour les produits polluants, M. Macron a rejeté l'idée de mesures de contrainte, préférant convaincre, « embarquer » les gens. Il a aussi avancé plusieurs fois l'impossibilité pour la France, notamment sur les sujets agricoles, de décider seule de nouvelles règles, assurant toutefois qu'à l'occasion de la présidence par la France de l'Union européenne, au premier semestre 2022, il serait possible d'avancer sur certains dossiers.

Le président « ne respecte pas les règles qu'il a fixées »

A la sortie, certains conventionnels ont exprimé leur déception. « *Il défend son bilan alors qu'on ne rejette pas tout ce qui a été fait, mais il faut aller plus loin* », a ainsi assuré Agny Kpata, travaillant dans le secteur privé médical dans les Yvelines. Pour Isabelle Robichon, qui habite à Clamart (Hauts-de-Seine), « *il y avait beaucoup de "on peut", de "on va", mais sans aucune précision, sans chiffre* ». Et de s'inquiéter de voir les ambitions de la convention encore rabotées par les parlementaires.

A l'un des membres de la convention, Pierre, cariste de 56 ans de Bourg-en-Bresse, qui, à la toute fin de la réunion, lui a reproché ses propos moqueurs sur les « Amish » et de leur avoir manqué de « respect », Emmanuel Macron a répondu que ce terme ne leur était pas destiné mais qu'il visait des parlementaires. Au moment de quitter la salle, le chef de l'Etat, croisant Pierre, lui a demandé si « *tout allait bien* », si « *c'était réglé* », le conventionnel répondant alors qu'« *il fallait attendre de voir ce que donnerait la suite* ».

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Les citoyens de la convention climat amers après la sortie d'Emmanuel Macron sur la 5G et les Amish](#)

L'exercice a marqué « *l'enterrement définitif de la promesse du sans-filtre* », selon Cyril Dion, l'un des garants de la convention. Le réalisateur, à l'origine d'une passe d'armes avec le président la semaine passée, regrette le décalage d'avec le mois de juin, quand le président avait indiqué transmettre directement toutes les propositions à l'exception de trois. « *Emmanuel Macron ne respecte pas les règles qu'il a lui-même fixées puisqu'il a rejeté certaines mesures, comme le moratoire sur la 5G, et détricoté de nombreuses autres*, déplore-t-il. *Le sans-filtre était au cœur de la confiance avec les citoyens et de l'ambition démocratique de l'exercice.* »